

# *11* D'UNION

*11 septembre  
Fête du pâté levain*

# Sommaire

@ www.ville-baccarat.fr

# Trait D'UNION

BACCARAT - Septembre 2016



**E**ditorial du Maire 3  
**R**egards 4-6  
Les pompiers forment aux gestes qui sauvent -  
101 ans - Barbecue à la résidence Pasteur  
Echos du jumelage  
Baccarat en tenue d'été

**N**otre ville 7-11  
Une autre antenne à Baccarat ? Explications  
Nouveaux commerces  
Un nouveau règlement au cimetière  
Les conseils de quartier  
Photo du mois  
Mouvements du personnel communal  
Tribune Libre 11

**D**ossier 12-13  
Les travaux d'été

**C**ulture 14-15  
Exposition - Conférences -  
Fête du pâté lorrain -

**S**ports 16-18  
Nippon Kempo - Pétanque  
Souffle de cristal

**I**nfos express 19  
Permanences - Etat-Civil - En bref -  
Eco-geste du mois

**C**uisine 20  
Crumble de courgette et serrano au parmesan

**S**ouvenirs 21  
Vieux métiers - Expression - Citation du mois.

**J**eux 22  
Mots croisés - Sudokus - Solutions

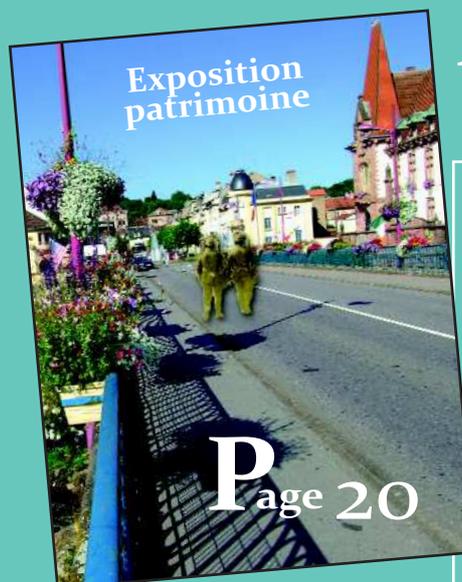
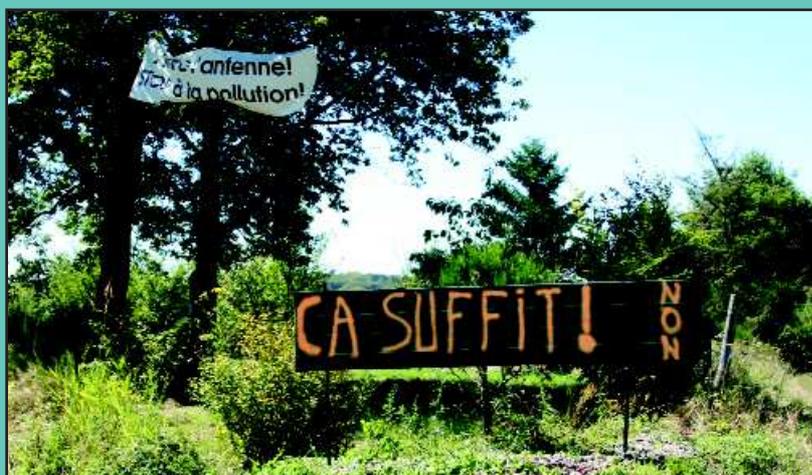
**A**l'affiche - Cinéma & Lecture 23

**P**ratique 24  
Numéros utiles - Agenda Baccarat -  
Ordures ménagères

**P**ages 6-7  
Dossier travaux d'été



**P**age 8  
Cimetière :  
un nouveau  
règlement



**P**age 6  
Une nouvelle  
antenne ?  
Explications !

Directeur de la publication	Jocelyne CAREL
Rédaction, mise en page, photos	Florence HORNY Jocelyne CAREL
Couverture	Fête du pâté lorrain
Imprimeur	Imprimerie LORMONT ZA Helleule 2 88100 St Dié-des-Vosges
Distributeur	Mairie de Baccarat
Dépôt légal	N°08/00002 - 11/08/08
Mairie de Baccarat	2 rue Adrien Michaut 54 120 BACCARAT T. 03.83.76.35.35 F. 03.83.76.35.30
Trait d'Union	03.83.76.35.36

# Editorial



## *Une rentrée sous le signe de la sécurité*

Alors que notre pays a connu lors de la fête nationale une attaque meurtrière, particulièrement violente et portant atteinte, de nouveau, aux valeurs de la République, nous n'avons pas et nous ne devons pas renoncer à ce qui fait notre identité. Oui, nous devons croire en notre Etat de Droit et rester mobilisés pour défendre ces valeurs. Bien sûr, nous avons partagé la peine des Niçois, et nous nous sommes recueillis dans la tristesse et la compassion.

L'Etat d'urgence a été prolongé pour une durée de 6 mois jusqu'en janvier 2017. Il est nécessaire de rappeler que cette mesure est une mesure d'exception. Elle permet notamment, à travers divers axes, de renforcer la sécurité. Elle impose des directives semblant parfois drastiques mais fondamentalement indispensables. Dans ce contexte, l'ensemble des communes françaises doit s'adapter et appliquer des prérogatives pour faire face à tout acte potentiellement malveillant. Il faut veiller à la sécurité dans les lieux publics, les lieux de rencontre et lors des manifestations importantes.

Dans quelques jours, nous célébrerons, comme chaque année, la fête du pâté lorrain. A la demande de M. le sous-préfet, une rencontre a eu lieu entre les services de l'Etat, les élus de Baccarat, le comité des fêtes, la gendarmerie nationale, la police municipale et les services de secours pour coordonner et assurer la sécurité de cette manifestation.

Les mesures de sécurité demandées par la sous-préfecture qui seront prises pour cette manifestation et peut être pour d'autres manifestations dans le futur, n'ont pas pour objectif d'instaurer un climat de défiance ou de peur, mais bien de veiller à ce que ces manifestations gardent un caractère festif et joviale. Merci d'accueillir, avec bienveillance, les dispositifs mis en œuvre.

A l'heure de la rentrée, il s'agit de garder en mémoire les rayons de soleil des vacances pour repartir du bon pied pour avancer, avancer pour partager et apprendre toujours un peu plus des autres.

Bonne rentrée,

**Christian GEX**  
**Maire de BACCARAT**

# R

## egards



## Les pompiers forment aux gestes qui sauvent

19 stagiaires ont suivi la formation de secourisme de niveau 1 dispensée par Nicolas DOMPTAIL et Philippe GIRARDOT et ont reçu leurs diplômes de la main de Guillaume VANOT, sapeur pompier et conseiller municipal. Cette formation place le citoyen comme un acteur de sécurité civile tant au titre de sa propre vie que de celle des autres. Elle est proposée par l'OMS aux membres des associations bachamoises grâce au partenariat avec l'union départementale des sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle.

## 101 ans !

« Bon anniversaire » à **Sidonie MERLIN** pour ses 101 ans. Nous lui donnons rendez-vous pour l'année prochaine !



## Echos du jumelage

Le jumelage a participé le 1<sup>er</sup> juillet dernier à la fête du départ en retraite de Mme SEISER, enseignante à la Grundschule de Hilpertsau (quartier de Gernsbach) avec une délégation de membres du comité ainsi que Christian LOUIS, ancien directeur de l'école du centre de Baccarat et correspondant de la future retraitée depuis longtemps... c'est la seule école à faire perdurer notre jumelage primaire.

Le 4 juillet, ce jumelage s'est concrétisé comme tous les ans par un échange de 2 classes de l'école susvisée accompagnées de leurs enseignants et de C. LOUIS dans la ville jumelée... bon accueil et convivialité assurés.

Septembre sera comme chaque année marqué par la participation de notre comité à la traditionnelle **fête de la vieille ville** à Gernsbach où nous tenons un stand présentant nos produits locaux et représentons notre ville au sein de cette manifestation.



## Un barbecue d'été

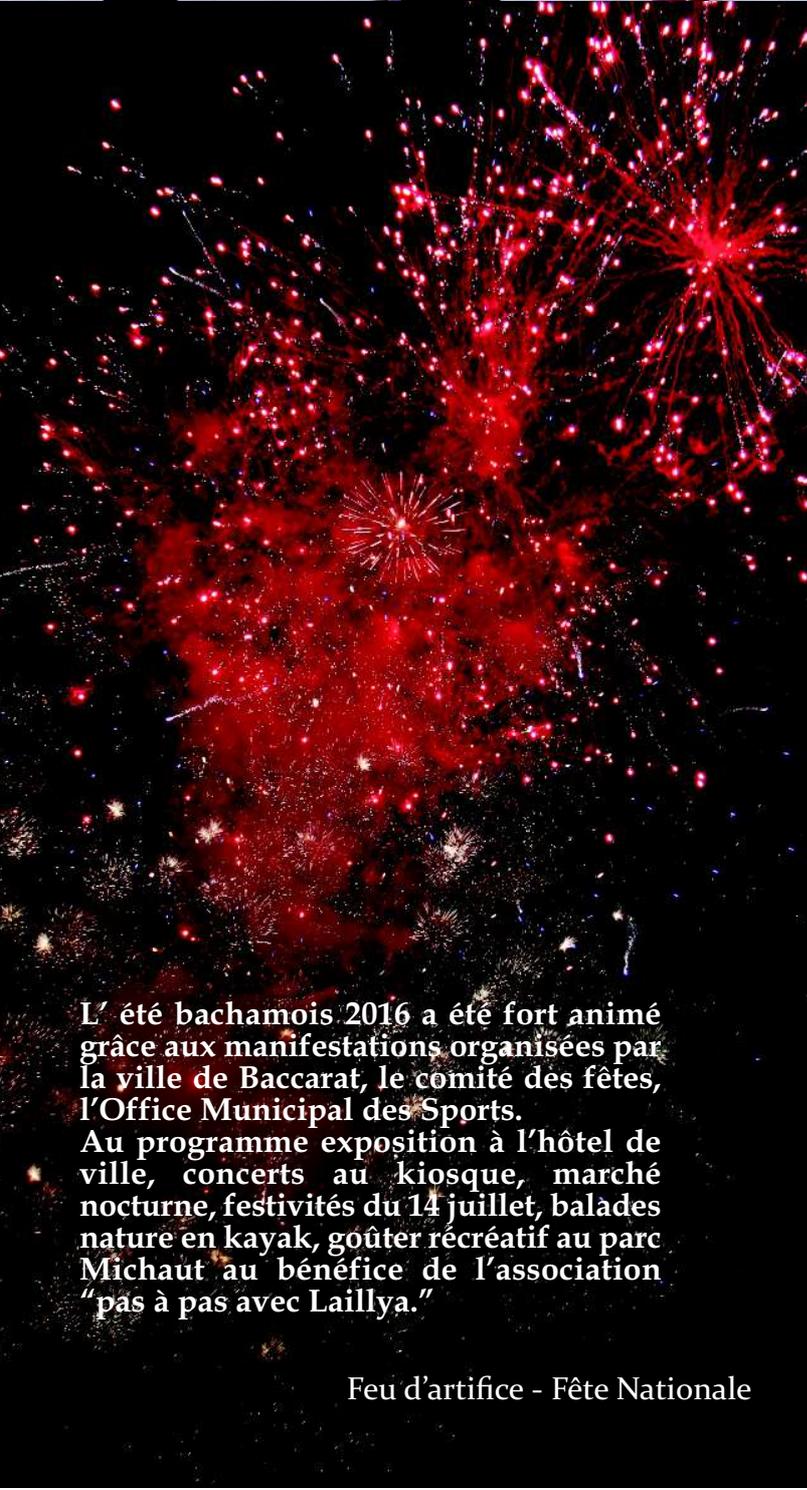
Une occasion pour les membres du CCAS et les agents de se retrouver autour des résidents pour partager un excellent repas barbecue, qui cette année a été préparé par le cuisinier de la maison hospitalière. Pour se souvenir de cette journée, chaque résident a reçu une belle plante.



# Baccarat en tenue d'été



Danses et musiques au kiosque



Feu d'artifice - Fête Nationale



Marché nocturne, Place Leclerc



Goûter récréatif au Parc Michaut



kayak sur la Meurthe

L'été bachamois 2016 a été fort animé grâce aux manifestations organisées par la ville de Baccarat, le comité des fêtes, l'Office Municipal des Sports. Au programme exposition à l'hôtel de ville, concerts au kiosque, marché nocturne, festivités du 14 juillet, balades nature en kayak, goûter récréatif au parc Michaut au bénéfice de l'association "pas à pas avec Lailya."

# N

notre ville

## Une autre antenne à Baccarat ? Explications !

*Vous avez peut-être été destinataire d'une pétition lancée par le collectif « ça suffit » ? Cette pétition s'oppose à « l'implantation d'une antenne supplémentaire sur un terrain privé » au-dessus du Haut Buisson. Elle demande au maire de « s'opposer à cette implantation injustifiée », argumentant qu'une antenne est déjà en place.*

### QUELS SONT LES FAITS ?

Deux sociétés (Towercast et ITAS) ont contacté la mairie, l'une pour implanter une antenne sur un terrain appartenant à la ville, et l'autre, pour étudier une possible implantation. S'agissant d'ITAS, aucune demande précise n'a été faite et nous en sommes toujours au stade de la prise de renseignements. Quant à Towercast, la ville n'ayant pas cédé de terrain pour une 2<sup>ème</sup> implantation, Towercast s'est alors tournée vers un propriétaire privé, n'habitant pas à Baccarat, qui a accepté de lui louer un terrain.

### POURQUOI UNE TELLE DEMANDE ?

Ce qui est en jeu, c'est la diffusion de la télévision, donc de la TNT sur le réseau des ondes hertziennes.

Ce réseau est limité et son accès est conditionné à une autorisation du CSA (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel).

Jusqu'en 2003, TDF avait le monopole de l'utilisation de ce réseau et donc de la diffusion télévisée en France. L'antenne déjà installée au Haut Buisson est une antenne TDF.

Le réseau de diffusion a été ouvert à la concurrence et le CSA a autorisé des opérateurs alternatifs, dont le principal est Towercast, à y accéder.

Les chaînes télévisées sont regroupées au sein de multiplex. Chacun des 6 multiplex existants fait appel à un opérateur, comme Towercast par exemple, qui va assurer la diffusion de ses programmes, dans le respect des critères techniques donnés par le CSA.

La mise en concurrence est régulée par l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes). Or du fait que cette mise en concurrence peine à se mettre en place, puisque fin 2013 TDF possédait encore 82,5 % des points de diffusion, l'ARCEP encourage l'implantation de



nouvelles antennes. Selon l'ARCEP, l'implantation de sites alternatifs à ceux de TDF favorise la concurrence et doit amener une diminution des coûts qui bénéficiera aux chaînes de télévision et leur permettra d'améliorer leurs programmes.

Cette baisse des coûts - car une telle installation coûte très cher - doit également favoriser l'extension de la couverture TNT afin d'atteindre les 95 % de population couverte.

### POURQUOI S'INSTALLER A CÔTÉ D'UNE ANTENNE DE TDF DÉJÀ EXISTANTE ?

Le CSA a délimité 1626 zones géographiques précises. Il n'est donc pas possible d'implanter des antennes n'importe où. De plus, selon l'ARCEP, les contraintes réglementaires et techniques conduisent les diffuseurs à devoir installer leur site à proximité immédiate des sites TDF. En effet, ces sites sont installés sur l'axe de diffusion optimum, celui qui permet de limiter les habitations sans accès à la télévision. Ces contraintes réduisent donc considérablement les terrains éligibles et expliquent qu'on ne peut pas déplacer les antennes plus loin.

### QUEL POUVOIR POUR LE MAIRE ?

Du fait qu'il existe une police spéciale des communications confiée à l'Etat, le maire n'a aucun pouvoir pour réglementer l'installation d'antennes, surtout s'il y a une volonté étatique de développer ces implantations.

Le maire ne peut intervenir qu'au niveau de la délivrance du permis de construire et encore, **uniquement au niveau du respect des règles d'urbanisme**, règles que nous ne pouvons ni modifier, ni même faire évoluer car nous sommes encore en POS (plan d'occupation des sols) en attente de passer en PLU (plan local d'urbanisme), comme nous y oblige la loi, dans le cadre de la future intercommunalité.

**Le maire ne peut même pas invoquer le principe de précaution lié aux risques pour la santé**, car le Conseil d'Etat, le 26 octobre 2011, a décidé que c'était à l'Etat de juger des risques et donc d'accorder ou non les autorisations d'implantation. C'est l'ARCEP qui doit veiller au respect des limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques. Ainsi, le maire ne peut même pas imposer aux opérateurs de respecter des distances d'éloignement par rapport aux habitations ou aux écoles.

**La municipalité comprend bien les inquiétudes qui sont à l'origine de la pétition, mais comme vous pouvez le constater, elle ne dispose que de pouvoirs très très réduits, d'autant que tout refus doit être sérieusement motivé pour ne pas être invalidé par le juge administratif.**

**Tout ce que nous pouvons vous promettre, c'est que s'agissant de notre seul pouvoir, le respect des règles d'urbanisme, nous serons extrêmement vigilants et intransigeants.**

Sabine TIHA

*Après plusieurs années d'absence dans notre cité, une nouvelle boutique de lingerie fine « Le boudoir de Marie » a ouvert ses portes depuis le 28 juin dernier.*

Marie MARCHAL met à profit ses 20 ans d'expérience dans le commerce pour se lancer dans cette entreprise. L'enseigne propose un large choix de lingerie féminine avec quelques articles masculins. Parce que la lingerie se porte à tout moment, vous trouverez des sous-vêtements à porter de jour mais aussi des nuisettes et pyjamas chics et élégants. Soucieuse de votre bien-être, Marie vous propose en retrait de l'espace de vente, deux cabines sans regard sur la zone d'achalandage permettant ainsi de recevoir de nombreux conseils personnalisés, à la demande car d'une marque à une autre, les mensurations varient.

Favorisant la qualité à des tarifs raisonnables, « Le boudoir de Marie » privilégie les marques françaises reconnues pour leur confort et leur maintien.



L'élégance n'étant pas réservée à une seule taille, vous y trouverez aussi une gamme de lingerie destinée aux grandes mesures, l'enseigne proposant des tailles jusqu'au 130H (possibilité de commande). Et puisqu'il n'est pas toujours évident d'offrir de la lingerie des cartes cadeaux sont proposées.

**« Le boudoir de Marie » vous accueille du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 - 6, rue des 3 frères Clément - 03.83.71.66.53.**

## PhilVero débarras

*Parce qu'un jour ou l'autre, chacun peut être confronté à un aléa de la vie, une vente d'habitation suite à un décès, une vente de bien, un déménagement dans une surface plus petite, ou simplement des propriétaires éloignés de leur propriété se situant à BACCARAT ou aux alentours..*

Aussi, l'entreprise PhilVero s'est spécialisée dans le débarras de maisons, appartements, locaux.

Après une prise de contact puis une rencontre avec les propriétaires ou descendants des biens ; ils évaluent, ensemble, le temps de la mission selon l'espace à évacuer (un grenier, une cave, un garage, un local commercial...)

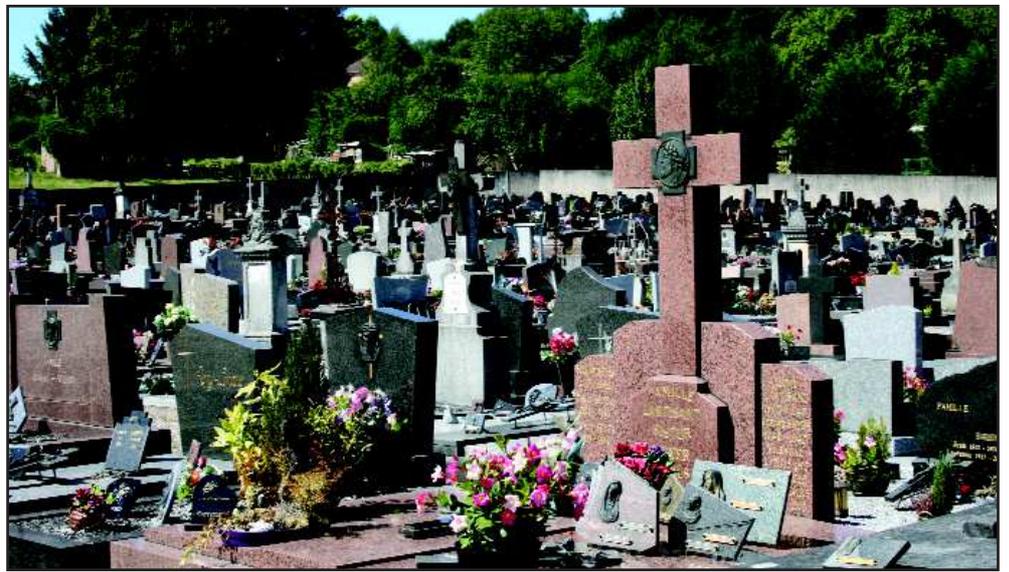
Il est important de signaler que les missions sont offertes, la société PhilVero se rémunérant en redonnant une seconde vie aux bibelots et mobiliers par leur vente sur les brocantes. Selon les objets, ils peuvent aussi être donnés à des œuvres caritatives (EMMAÜS).

A préciser que seul le débarras d'objets à destination de la déchetterie est payant.



**Pour se renseigner ou prendre contact avec « PhilVero », vous pouvez joindre Véronique au 03.55.06.50.06 ou au 06.20.38.25.62 (possibilité de laisser un message sur répondeur).**

**E-mail : [verophiliser@hotmail.fr](mailto:verophiliser@hotmail.fr)**



## Du nouveau dans les cimetières de Baccarat

*Le 27 juin dernier, le conseil municipal a voté un nouveau règlement pour les cimetières de Baccarat et de Badménil. Il remplace les précédents adoptés en 2000 et 2006.*

### Pourquoi un nouveau règlement ?

Pour tenir compte de l'évolution de législation et des pratiques funéraires s'agissant des demandes d'inhumation et des travaux. Il concerne principalement les concessionnaires et les entreprises qu'ils mandatent pour effectuer des travaux. Ce règlement entend prévoir et réguler, pour mieux gérer et éviter des pratiques qui sont dommageables pour tous, tant au niveau des parties publiques comme les allées, qu'à celui des concessions, pour leur entretien et le respect de celles des voisins.

### C'est la raison pour laquelle ce nouveau texte s'accompagne d'une réorganisation du service des cimetières.

Il s'agit d'améliorer l'accueil et le suivi, de sorte à mieux répondre aux demandes des usagers, face à des situations de plus en plus compliquées.

Le nouveau règlement est à la disposition de ceux qui en font la demande et sera remis à tout nouveau concessionnaire.

Par ailleurs, pour vous accompagner au mieux en cas de demande d'inhumation, le service des cimetières tient à votre disposition la liste des entreprises de pompes funèbres habilitées par le préfet et le règlement national des pompes funèbres qui détaille vos droits, notamment en termes de devis. Le but de ce règlement n'est pas simplement de gérer, il est aussi de vous assister le mieux possible dans les différentes situations auxquelles vous êtes confrontés.

Pour agir en concertation et dans le dialogue, le nouveau règlement, la nouvelle organisation et les nouveaux formulaires ont été présentés aux entreprises de

pompes funèbres intervenant sur Baccarat le 11 août dernier. **Une procédure de veille administrative va être mise en place** afin d'assurer une réponse les samedis, dimanches et jours fériés, toujours dans la perspective de vous fournir le meilleur service possible dans des moments qui sont douloureux et pénibles. Bien entendu, cette réorganisation ne concerne pas que le service des cimetières. Elle implique également la participation des services techniques, du pôle gardiennage et de la police municipale.

Parallèlement à cette réorganisation administrative, nous avons entamé une réflexion sur l'amélioration de l'aménagement concret des cimetières.

**Améliorer l'accueil et le suivi, de sorte à mieux répondre aux demandes des usagers, face à des situations de plus en plus compliquées.**

Cela commence avec la reprise du terrain commun, la mise à jour des plans, mais **nous réfléchissons aussi sur la manière d'améliorer le suivi et l'entretien régulier, sur une nouvelle signalétique permettant de mieux localiser les tombes, sur la gestion des déchets, sur l'aménagement des ossuaires...**

Bref, une opération, qui en raison de son envergure et en fonction de nos moyens en personnel et financiers, ne pourra qu'être **progressive dans le temps.**

*Quoi qu'il en soit, les services de la ville restent à votre écoute et à votre disposition, n'hésitez pas à nous faire connaître vos questions, vos interpellations, vos propositions, soit en mairie, soit par mail : [cimetiere@ville-baccarat.fr](mailto:cimetiere@ville-baccarat.fr).*



## Les conseils de quartier ... on recommence !

*Le premier conseil de quartier s'est déroulé le 6 novembre 2014.  
Depuis dix de ces conseils ont été tenus sur deux années de fonctionnement.*

Initialement **conçus pour le dialogue et la concertation**, ils ont bien rempli ce rôle puisque ce sont des lieux d'informations des habitants par la ville et de la ville par les habitants. En effet, le Maire, à chaque conseil, informe sur les grands événements de notre ville, passés ou à venir, et les habitants attirent l'attention des élus sur les domaines d'intervention nécessaires à une amélioration de la vie du quartier.

Ces conseils ont été des outils efficaces ayant permis, grâce à ceux qui y participent et aux différents services de la ville, de résoudre un grand nombre de problèmes quotidiens. Toutes les demandes ne reçoivent pas nécessairement une réponse positive, mais toutes sont traitées et tous les demandeurs sont informés des suites apportées. C'est l'intérêt général, la prise en compte des besoins de toute une rue ou d'un quartier, les possibilités techniques et les capacités budgétaires qui sont les grands décideurs. Toute réponse est motivée. Par ailleurs, des problèmes se posant dans tous les quartiers, ont généré la création de groupes de travail destinés à apporter une réponse globale, comme par exemple pour le stationnement.

Parce que ces conseils sont de vrais et bons lieux d'échanges citoyens, parce qu'ils représentent un lieu privilégié de rencontre et de dialogue avec vos élus, ils sont reconduits pour la troisième année.

**Voici ci-contre les prochains rendez-vous,  
à 20h30, à l'hôtel de ville**



Conseil de quartier de juin 2016.

### CALENDRIER

- Quartier 2 : jeudi 10 novembre 2016
- Quartier 3 : jeudi 5 janvier 2017
- Badménil : jeudi 9 mars 2017
- Quartier 1 : jeudi 27 avril 2017
- Quartier 4 : jeudi 22 juin 2017

*Ces conseils ne seront  
fructueux que si vous y  
participez, donc n'hésitez  
pas à venir !*

*Sabine TIHA  
Isabelle CHASSAIN*



## Une vache ?

Elle n'est pas folle ? Non ! Bienheureuse seulement ... de paître aux abords du Pôle Bijou, parée de fleurs et de couleurs. Elle s'appelle Marguerite, en hommage à son alter ego et vedette du film « La Vache et le Prisonnier » de H. VERNEUIL avec FERNANDEL. Corinne SALCE est l'artiste de cette sculpture attachante. A découvrir rue du Port.

## Mouvements au sein du personnel communal



L'heure de la retraite a sonné pour Christine JACQUEL après 41 années de service au sein de la Mairie. Embauchée à l'âge de 19 ans, elle était devenue l'un des piliers du service comptabilité et la « mémoire » des services municipaux. Isabelle BELIN succède à son poste.

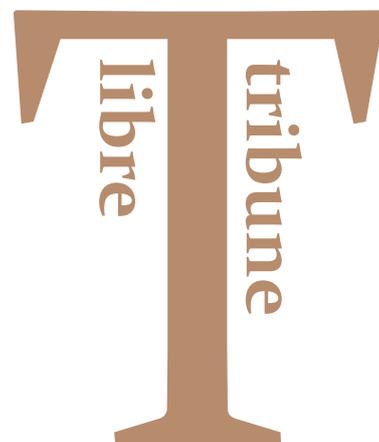
Un nouveau visage à découvrir également à la direction des services avec Martial DUTRÉMEZ au poste d'Eric CHAPAYS. Le nouveau directeur général exerçait à Dombasle-sur-Meurthe au service financier et est en poste à Baccarat depuis le 26 juillet.



## et à l'école de la Serre

Pas de rentrée scolaire pour Bernard COMTE, directeur de l'école de la Serre. Cartable et crayons resteront rangés, le moment de la retraite est venu. Arrivé dans la cité du cristal comme instituteur en 1993, il a pris la succession de Jacqueline LAURENT à la direction de l'école en 2003. Pendant 23 ans, il a accompagné les élèves bachamois sur le chemin de savoir, de la culture et de la citoyenneté avec humour, écoute et ouverture. Le sport aussi a toujours été pour lui source d'apprentissages d'où son investissement au sein de l'USEP. Bonne retraite !





### **Musée + Hôtel contre ... maison médicale ?**

Le choix de la majorité s'est donc porté sur le musée et... un hôtel. Refusant le référendum local, elle impose déjà le musée ! Maintenant, elle veut aussi un hôtel municipal donc pour une maison médicale il faudra attendre des élus soucieux de la santé des bachamois. Pourtant, pendant sa campagne, Baccarat Autrement la promettait. Pour commencer les travaux, attend-elle un message céleste? En résumé, musée et hôtel non programmés... projets en cours. Maison médicale... retirée du programme ?  
A suivre...

**Baccarat j'y crois**

# Dossier

## Les travaux d'été

Au fil de l'été, de nombreux travaux ont été réalisés, soit par sous-traitance à des entreprises spécialisées, soit par l'équipe technique municipale elle-même. Ils concernent soit l'entretien des installations publiques, la rénovation de locaux associatifs ou scolaires, l'amélioration simplement du cadre de vie. Petit tour d'horizon non exhaustif et en photos sur cet été actif !

### Pôle sportif : mise en place d'un refroidisseur



Après des travaux préalables nécessaires (réalisation d'une dalle notamment) un groupe d'eau glacée a été installé au pôle sportif. La mission de cette installation est d'assurer **une baisse de la température intérieure de -6°C** par rapport à la température extérieure, ainsi que de favoriser le renouvellement d'air.

Ce dispositif est connecté à 3 salles (dojo, musculation et danse) permettant également un meilleur renouvellement de l'air ambiant. La maintenance de cet outil est réalisée par la société Dalkia.

Quelques autres travaux ont été réalisés par les agents du service technique, notamment la création de rayonnages de rangement supplémentaires à la demande des clubs sportifs ainsi que 3 nouveaux box de rangement destinés au stockage de matériel de la ville, de l'Oms, du club de plongée.

Pour poursuivre la politique d'économie d'énergie déjà engagée, les dispositifs de lumières ont été revus modifiés.

DE HAUT EN BAS :

1. Tennis : après un nettoyage intensif, c'est la ceinture de béton appelée aussi "talon" des cours de tennis qui a été effectuée, permettant la stabilité de la surface de jeu.

2. Pétanque : après un traitement de l'humidité du sol, un carrelage a été posé dans le bureau du club. Des travaux de peinture des murs restent à réaliser.

3. Salle des fêtes : une cloison a été abattue pour faciliter les déplacements derrière le bar et rendre plus accessibles les frigos et la vaisselle.

4. Entretien du stade Humbert (désherbage, réfection du bac de réception de saut en longueur ...)

5. Ecole primaire du centre : mise en place d'une rampe PMR (personnes à mobilité réduite)

6. Au kiosque : en cas d'intempéries, des bâches translucides protègent le matériel musical.

Cours de tennis



Local pétanque



Salle des fêtes



Stade G.Humbert



Parc Michaut



Ecole M. du Centre





Réservoirs d'eau



Haut-Buisson



Station d'épuration



Voirie



Château Gaillard



Parc Michaut

7. Désinfection annuelle par le service municipal de tous les réservoirs d'eau potable.

8. Réfection de l'étanchéité de la coupole du réservoir d'eau du Haut Buisson.

9. Station d'épuration : rénovation du clarificateur pour assurer la qualité du traitement de l'eau avant rejet dans le milieu naturel.

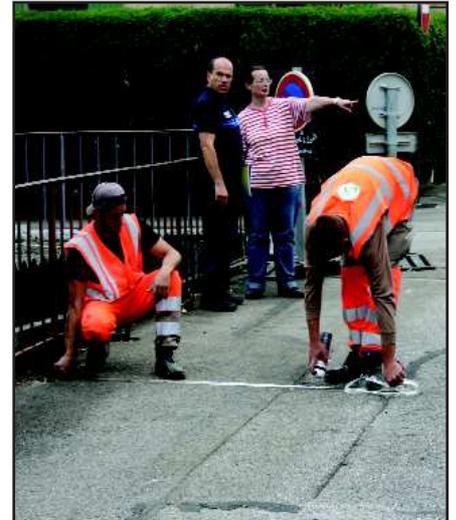
10. Nettoyage des avaloirs et entretien des grilles de postes de relevage et déversoirs d'orage réalisé par Francis VELY, sous contrat depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016.

11. Château Gaillard : Elagage "aérien" de la végétation envahissante côté rempart.

12. Parc Michaut : entretien et traitement du revêtement de sol de l'aire de jeux.

## De nouveaux plans de stationnement

Le 18 août dernier, au sol et par des panneaux, les nouveaux emplacements de stationnement ont été matérialisés dans la cité Serre et dans les rues Abbé Munier, des Pertusots et du Bréchon. Les sens de circulation ont été modifiés dans la cité Serre, dans la rue des Pertusots et de l'Abbé Munier.



*Une réflexion en concertation avec les riverains, dans le respect de la législation, misant sur la sécurité des piétons.*

Après un temps d'information et d'avertissement destiné à aider chacun à intégrer ces changements, depuis le 1<sup>er</sup> septembre, tout véhicule ne respectant pas les règles de circulation ou stationnant en dehors des emplacements matérialisés est verbalisé.

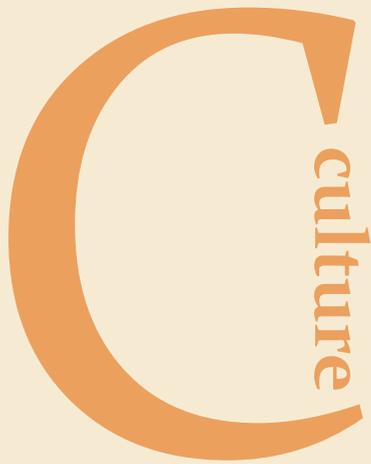
Ces trois secteurs sont les premiers à bénéficier du travail de réflexion sur le stationnement et le cheminement des piétons, travail entrepris depuis plus d'un an par la ville.

D'autres rues vont suivre. Cela prend du temps aux élus et aux services de la ville, car nous tenons à ce que la réflexion soit faite en concertation avec les riverains concernés, dans le respect de la législation, en prenant en compte la sécurité du cheminement pour tous et particulièrement celui des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite. Enfin, parce que ce travail répond à des plaintes récurrentes émises dans chaque conseil de quartier, la ville aura à cœur de s'assurer du respect de ces nouveaux plans de stationnement au fur et à mesure de leur mise en place. Autrement dit, après un temps d'information, les contrevenants seront verbalisés.

Ces changements qui peuvent modifier nos habitudes sont réalisés **dans l'intérêt de tous**, celui du riverain, comme celui des piétons et des conducteurs. Les solutions apportées ne sont sans doute pas parfaites, mais en tout cas, elles veulent répondre aux demandes de ceux qui habitent et qui utilisent ces rues et qui souvent subissent des nuisances importantes depuis de nombreuses années.

La réussite de ces plans de stationnement dépend de chacun, elle dépend aussi de vous. C'est à vous maintenant de vous en saisir et d'en profiter pour améliorer le vivre ensemble de notre ville.

*Sabine TIHA*



PATRIMOINE



## Quand le passé bachamois tutoie le présent ...

*Le Service Culturel vous invite à découvrir une exposition sur le patrimoine bachamois où se mélangent en images superposées le Baccarat d'hier et celui d'aujourd'hui.*

Quelle apparence avaient nos rues il y a 100 ans ? Quelles ont été les conséquences des deux guerres mondiales sur le patrimoine bâti ?

Cette exposition intitulée « Le passé bachamois tutoie le présent » vous apportera sûrement quelques réponses sous l'œil averti de Sébastien BONHOMME, passionné d'histoire et grand collectionneur de photos anciennes.

Certains éléments de vieilles photos ou cartes postales peu connues sont repositionnés sous le même angle d'une photo récente. **Le résultat ?** Une rue, un élément du patrimoine, une scène de vie... bref une bribe du passé, ... un souvenir ... se dépose sur le présent ... et réinvente notre regard. C'est bluffant ! Cette lecture de la riche Histoire de Baccarat et illustre à merveille l'évolution de notre cité du cristal en quelques décennies.

● **Exposition du 1er au 29 septembre 2016, à l'Hôtel de ville de Baccarat. Entrée libre.**  
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h30 à 17h30 (sauf jeudi 14h et vendredi 16h30), le samedi de 10h à 12h + **ouverture exceptionnelle** dans le cadre des journées nationales du patrimoine **dimanche 18 septembre 2016 de 14 h à 18 h.**

A venir

[à partir du 7 octobre]

Exposition  
de peintures  
animalières

Artiste :  
Stéphane MOURGUES

## Bientôt : le retour des conférences !

Le cycle des conférences organisé chaque mois par le Service Culturel va reprendre dès octobre, les 3e jeudis du mois.

Prenant plaisir à varier les thématiques, nous espérons vous faire partager le goût des découvertes et des reconcontres !

Prochains rendez-vous qui vous proposent :

- **le 20 octobre**, de considérer la Vie comme un jeu sur les conseils de Michel SCHWAB. Comment être heureux... ? Osez votre santé pour gai-rire !

- **le 17 novembre**, de mieux comprendre votre animal grâce à Jennifer DRONET, éducatrice comportementaliste canin,

- **le 15 décembre**, de retourner un peu en enfance sur le thème de « St Nicolas » avec Catherine GUYON.

# Du changement pour la fête du pâté lorrain

*Afin de répondre au mieux aux prérogatives de l'Etat et à la nécessité de sécuriser les manifestations locales (état d'urgence), la Fête du Pâté Lorrain aura lieu uniquement le dimanche 11 septembre 2016 sous une nouvelle configuration.*



Pour ce faire, la Municipalité et le comité des fêtes ont décidé de mettre en place toutes les dispositions nécessaires imposées par la sous-préfecture afin que malgré l'état d'urgence, la fête du pâté lorrain manifestation incontournable depuis plus de 40 ans ait lieu dans de bonnes conditions et à la satisfaction de tous.

Après concertation entre la sous-préfecture, la gendarmerie, la police municipale, les pompiers, la municipalité et le comité des fêtes, une solution a été proposée lors d'une réunion en mairie, aux commerçants qui ont apprécié l'effort fait par le comité des fêtes et la municipalité pour que cette manifestation ait lieu.

Celle-ci se déroulera uniquement sur la place du Général LECLERC (entre l'église et la salle des fêtes) et uniquement le dimanche. Seule l'avenue de Lachapelle (entre la maison hospitalière et le collège) sera fermée à la circulation routière le dimanche de 6h00 à 20h00. Pour compléter ce dispositif, des équipes seront chargées d'effectuer des contrôles de « filtrage » aux entrées de la manifestation.

Merci de respecter ces équipes, qui seront là pour votre sécurité et pour la bonne organisation de la fête du pâté lorrain.

Ces nouvelles dispositions ne doivent pas entraver le bel esprit et la bonne humeur qui entourent cette fête traditionnelle.

**Découvrez de 8h00 à 20h00, de nombreux stands d'artisans et commerçants et profitez des animations et temps forts de la journée**

**11h30 : apéritif-concert avec la Musique d'Ensemble Municipal**

**17h00 : concours du plus gros mangeur de pâtés lorrains**

**17h30 : dégustation gratuite du pâté géant (confectionné par les boulangers-pâtisseries de BACCARAT et offert par la Municipalité).**

L'orchestre « Les Diamants » accompagnera la manifestation en après-midi. Manèges, trampolines et plancher de danse permettront aux petits et aux grands de se divertir...

Et surtout, savourez les pâtés lorrains bachamois, les meilleurs de France !

Buvette et restauration sur place.

## Chez nos voisins

- . jusqu'au 17 septembre : A.R.T. vend les abonnements de la nouvelle saison culturelle 2016/2017 à l'Office de Tourisme, quai de la Victoire
- . jusqu'au 30 septembre : 2 expositions à la scierie de la Hallière "Dans le cercle des scieries disparues", "L'alliance des énergies" (photos de Cindy Jeannon)
- . 3 septembre : fête du sport et des associations, de 14h à 17h, site Cosec/Halle des Sports, 40 rue du Général Sarrail
- . 3 septembre : cérémonies commémoratives du maquis de Viombois
- . 4 septembre : "Raon D'Tour" > randonnées pédestres et V.T.T. avec le Club Vosgien
- . 6 septembre : assemblée générale des "Amis Raonnais du Théâtre" (A.R.T.), 20h, Halle aux Blés
- . 11 septembre : vide-greniers au bar du Joli Bois, de 10h à 18h, animation musicale, restauration et boissons sur place
- . 11 septembre : vide-greniers à la Vierge organisé par l'association "Union potagers", de 7h à 18h, contact Rosette Richard, tél. 06 46 12 83 71, email rosette.88@sfi.fr
- . 11 septembre : partie de pêche à la truite à l'étang du Clairrupt



- . du 13 au 16 septembre : bourse aux vêtements organisée par l'Association Familiale, salle Beauregard
- . du 16 au 18 septembre : "Balade Vosgienne" organisée par l'Association Sportive Alpine Raonnaise, départ 16h, parking de la Halle des Sports
- . à partir du 19 septembre : A.R.T. vend les places et les abonnements des concerts de la saison culturelle (5 dates) à l'Office de Tourisme, quai de la Victoire
- . 22 septembre : conférence de l'Association Guerre en Vosges > "La Pologne durant la première Guerre Mondiale" par Alain Roth, 20h, Hôtel de Ville
- . 24 septembre : A.R.T. vend les places de la pièce de théâtre "Portrait craché" (avec Véronique Genest et Gérard Vives), de 9h à 12h, Halle aux Blés, 30 euros et 25 euros
- . 25 septembre : vide "grenier-armoire-landau", de 9h à 16h, parc de l'hôpital Jacques Mellez
- . 30 septembre : apéro-concert "Jean-Michel Rey" (chansons) avec l'association "Les fées du logis", 19h, auberge de la Criquette
- . 30 septembre : belote des "Troubadours de Beauregard", 20h, salle Beauregard
- . 1<sup>er</sup> octobre : super loto de l'Association Familiale.

# Sports



## Nippon kempo : 10 ans, 10 ceintures noires

*L'Association de Nippon Kempo de Baccarat vient de fêter ses dix années d'existence et par la même occasion les dix ceintures noires formées par Hervé VALENTIN, directeur technique du dojo.*

Les deux derniers lauréats à cet « examen » sont Anthony DEMETZ et Aurélien AUBRY qui porteront désormais le noir à la taille. Félicitations pour leur performance tout au long de l'année.

actifs. D'autant plus que le dojo de Baccarat, affilié à l'Union Française de Nippon Kempo Renmei, a pu participer à de multiples tournois nationaux et internationaux, et particulièrement le tournoi international d'Italie en juin 2014, où il a été reconnu champion du monde de Nippon Kempo. Plusieurs stages techniques ont été réalisés pour la formation des ceintures noires, dont un à Tokyo en juin 2015, dans les meilleurs dojos de la capitale nipponne.

C'est une grande fierté pour Hervé VALENTIN de voir grandir ce club grâce à des membres fidèles et

● La saison 2016-2017 redémarre début septembre au Pôle Sportif de Baccarat. Toutes les informations sont disponibles sur le site du dojo [www.ankb.fr](http://www.ankb.fr), ou celui de la fédération [www.nippon-kempo.org](http://www.nippon-kempo.org).

## Actus sportives

### ● Une nouvelle troupe de majorettes

Envie d'une activité sportive et amusante ? L'association "les saphirs de Baccarat" est née et propose de vous entraîner à la manipulation du bâton de flamme, pompons, twirling et danse moderne. Les entraînements se déroulent les samedis de 15h15 à 18h30 au pôle sportif, les mardis de 20h30 à 22h30. Inscriptions possibles lors des entraînements du samedi, être âgé de 3 à 20 ans, cotisation de 40€.

Contact : Sandrine SAYER - 06.40.09.13.92

### ● La rentrée de la gym

Les inscriptions auront lieu les 12,13,14, 16,19, 20, 21 et 23 septembre 2016 au pôle sportif de 17h à 18h30. Se munir d'un certificat médical. cotisation de 60€ (éveil 3 à 6 ans), 80€ (poussines et +, garçons 6 ans et +).

## Pétanque : de jeunes champions



FÉLICITATIONS à : Christopher GANGLOFF et Dorian REBICHON devenus champions de Meurthe et Moselle dans la catégorie des minimes lors des championnats départementaux de pétanque à Dombasle-sur-Meurthe. Une première participation très prometteuse de l'école de pétanque bachamoise.

Dans la catégorie des cadets, bravo également à Axel VINTER et Matéo SZPERMAN, vice-champions.

# Le Souffle de Cristal 8

## Courir pour une bonne cause !

Le 18 septembre, toute l'équipe de l'Office Municipal des Sports vous donne rendez-vous pour la 8<sup>ème</sup> édition du souffle de cristal.

Touché par le combat d'une maman dans la maladie de son fils Charles, l'OMS vous invite à relever le défi de cette grande journée de générosité, accompagné par ses bénévoles : ils ne sont pas moins de 70 à s'engager chaque année pour mener à bien cette manifestation, fidèles, souriants et au grand cœur.

Enfant, adulte, sportif ou non, chacun peut trouver un moyen de participer à cette journée tant le programme est varié.

### COURSE DU 10 Km

**Départ : 10h15 - 8 euros**

Courir pour une bonne cause ? Une motivation pour les amateurs de footing, un défi sportif pour les autres. Le 10 km reste la distance idéale pour les adeptes de la discipline. Le parcours est agréable, "roulant" avec peu de dénivélé. De nombreux lots sont à gagner par tirage au sort mais présence obligatoire pour retirer le lot.

**Infos +** certificat médical obligatoire à l'inscription + autorisation parentale pour les mineurs. A partir du 16/09, majoration de 2 euros du montant initial.  
Retrait des dossards et inscriptions dès 9 h à la salle des fêtes, clôture 30 mn avant la course.

Pour s'inscrire : en direct sur [www.le-sportif.com](http://www.le-sportif.com), télécharger le bulletin sur le site de la ville [www.ville-baccarat.fr](http://www.ville-baccarat.fr) ou découpez le coupon ci-dessus.

**BACCARAT**

**Le souffle de cristal 8**  
Bénéfice au profit des Amis de Charles

Infos & inscriptions sur  
[www.ville-baccarat.fr](http://www.ville-baccarat.fr)  
[www.le-sportif.com](http://www.le-sportif.com)

9h - Marche populaire / 5€  
10h15 - Course 10 km / 8€  
10h45 - Course 5 km / 4€  
14h - Courses des enfants / 2€  
16h - Course des ados / 2€  
VILLAGE DU SPORT : gratuit  
nombreuses démonstrations

**NOUVEAUTÉ : le village des enfants**  
(manèges + structures gonflables) en illimité / 5€

**Dim. 18 septembre 2016**

OMS Baccarat Ville de Baccarat

### COURSE DU 5 Km

**Départ : 10h45 - 4 euros**

Une distance plus courte mais tout aussi agréable. Conditions et modalités d'inscription identiques au 10 km.

### MARCHE POPULAIRE

**Départ : 9h00 - 5 euros**

Sous la conduite du Club Vosgien, fidèle spécialiste de la marche, découvrez ou redécouvrez les sentiers de BACCARAT sur 10 km, en deux niveaux. La marche est familiale et conviviale, sans esprit de compétition et s'adresse donc à tout le monde. Un moment à partager en famille ... sans modération.

**Départs successifs dès 14h : 2 euros**

### NOUVEAUTÉ 2016

#### LE VILLAGE DES ENFANTS

**De 10h à 18h : 5 euros**

Les enfants pourront profiter d'installations ludiques toute la journée en illimité ! Manège chenille, 3 structures gonflables, le manège enchanté.

## COURSE DES ENFANTS

Un moment émouvant de voir les nombreux enfants courir pour la bonne cause sur ce 800 m. Le départ sera donné place du Général Leclerc puis la course empruntera les sentiers à l'arrière du collège.

**Infos +** Départs différés selon les catégories. 800 m pour les 0-12 ans, 1600 m pour les 13-15 ans. Participation à une seule course de l'après-midi. A gagner : 1 médaille + 1 lot offert gracieusement par le magasin BRICOMARCHÉ de Deneuvre. Les parents sont invités à courir avec les enfants, surtout pour les tous petits.

## TROPHÉE DES ECOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES

Quelle école remportera le trophée 2016 ? Venez nombreux pour gagner le défi ! sans oublier de bien spécifier le nom de votre école sur le bulletin d'inscription

## COURSE DES ADOS\*

**Départ : 16h00 - 2 euros (\*13 ans et +)**  
Ne rangez pas vos baskets, après le cross du collège, et testez-vous sur le 3.2 km !

## VILLAGE DU SPORT

**Dès 14h - gratuit**  
un village animé par des passionnés, dans la joie et la bonne humeur grâce à la fidélité des nombreuses associations, prêtes à faire découvrir leur discipline de façon ludique. Démonstrations de danse par les associations BACCARAT DYNAMIC et FIT NAT.

**Infos +** Distribution d'une feuille de route lors de l'inscription à 1 course enfants ou ados - 4 sports à découvrir et à valider pour participer à la tombola.

**LACHER DE BALLONS : 1 euro**  
Chaque année, 200 ballons s'envolent dans le ciel pour parcourir différents horizons.

Contact : Christina LEINERT  
06 71 58 62 40

*Le 18 septembre : pour combattre  
la maladie tous ensemble :  
A vos baskets !*



**OMS**

# Le souffle de cristal VII

Bulletin d'inscription - INDIVIDUEL  
Dimanche 18 septembre 20156 - BACCARAT

N° du DOSSARD

Je m'engage à participer à l'épreuve suivante :

- Marche populaire - Départ à 9h
- 10 km - Départ à 10h15
- 5 km - Départ à 10h45
- 800 m - Course des enfants (0-12 ans) - Départ à partir de 14h
- 1,6 km - Course des enfants (13-15 ans) - Départ à partir de 14h
- 3,2 km - Course des ados (13-17 ans) - Départ à partir de 16h

Ne rien inscrire dans ce cadre

Nom : ..... Prénom : .....  
Année de naissance ..... Catégorie ..... Sexe : ..... Nationalité : .....  
Adresse : .....  
Localité : ..... Code postal : .....  
Téléphone : ..... E-mail : .....  
Club : ..... n° de licence FFA : .....  
Ecole de : ..... à : ..... Classe : .....  
Non-licencié :  (cochez la case)

Je présenterai le jour de la course UN CERTIFICAT MÉDICAL de non-contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an (5 km et 10 km)  
Date et signature : (spécifier de la mention "a" et approuvé)

AUTORISATION PARENTALE pour les mineurs COURSES 5 Km et 10 Km  
Je soussigné ..... autorise mon enfant à participer à l'épreuve sportive et joint un certificat médical datant de moins d'un an s'il est non-licencié. Date et signature :

**DROITS D'ENGAGEMENT**

- Marche populaire - 5€
- 10 km - 8€ \*
- 800m (0-12 ans) - 2€
- 3,2km - Course des ados (13 - 17 ans) - 2€
- 5 km - 4€ \*
- 1,6 km (13 - 15 ans) - 2€

A retourner dûment rempli et accompagné du règlement à l'ordre de OMS Baccarat  
Christina LEINERT  
Le Souffle de Cristal  
28 Charles PECCATTE 54120 BACCARAT

\* Droits d'engagement majorés de 2€ pour toute inscription non accompagnée du règlement avant le 16/09 (c'est à dire envoyée par La Poste sans chèque, prise par téléphone ou enregistrée le matin des épreuves.

Renseignements : 06 71 58 62 40 ou 06 88 73 09 58

## Courir, pour qui ?

**L'ASSOCIATION DES AMIS DE CHARLES**  
L'Office Municipal des Sports reverse les bénéfices de cette manifestation aux amis de Charles, association qui a vocation d'aider la recherche contre la Sclérose Latérale Amyotrophique et améliorer le quotidien des malades atteints de la SLA.

Les objectifs sont

- **FAIRE CONNAÎTRE** la Sclérose Latérale Amyotrophique ou la maladie de Charcot en mobilisant l'opinion, les pouvoirs publics et le monde associatif,
- **ACCOMPAGNER** des actions menées sur Nancy et la région,
- **COLLECTER DES FONDS** pour la recherche et l'achat de matériel spécifique pour les patients,
- **SOUTENIR** moralement les malades et leur famille,
- **CONCEVOIR ET COORDONNER** des actions diverses, sportives, culturelles pour mobiliser tout public.

# Permanences à l'Hôtel de ville

**ADIL** (infos logement) : 06/09 de 10h à 12h

sur rendez-vous au 03.83.76.35.35

**ADAPA** : 5, 12, 19, 26/09 de 9h à 12h et 13h30 à 15h

sur rendez-vous au 03.83.37.85.74

**CAL** : les 5 et 19/09 de 13h30 à 15h

sur rendez-vous au 03.83.30.80.64

**Cidff** : 12/09 de 14h à 17h.

sur rendez-vous au 03.83.74.21.07

**Conciliatrice** : 26 et 08/09 de 14h à 17h.

**Mutualistes anciens combattants** :

02/09 de 14h à 16h30.

sur rendez-vous au 03.83.35.50.41

**Relais Services Publics** : sur rendez-vous

au 03.83.71.53.87 au 07.89.80.04.22

# Etat civil

## ► Naissances

18/06 : Tyllo VILMARD BUCH

20/06 : Valentin REVEILLE DA SILVA

01/07 : Aylen BRÈNEUR

02/07 : Elina WALTER

04/07 : Anna-Line MARTINICCHIO

13/07 : Mehdi CALLAS

17/07 : Murphy ROHRER BERGER

26/07 : Justin FONTAINE

03/08 : Joao SEVRAIN

07/08 : Kathy DELSAD *Félicitations*

09/08 : Mina CESUR *aux parents !*

## ► Mariages

09/07 : Daniel NAGEL et Séverine FIDRIE

23/07 : Jonathan LIMBACH

et Tiffany BOULANGER

13/08 : Michel KROMMENACKER

et Aurélia RIEDEL

*Félicitations aux mariés !*

## ► Décès

17/06 : Jean CERNY

17/06 : François GAUTHIER

20/06 : Jeanne HUMBERT épouse DUVAL

23/06 : Monique THIÉBAUT veuve MATHIS

01/07 : Marie POUTOT veuve BONTENT

13/07 : Maria de Lourdes MARTINS de

MELO FERRAO

13/07 : Jacques BATELOT

17/07 : Marie CONTOIS veuve CUNY

23/07 : François BOURGOUGNON

24/07 : Henriette MOLINARI ép. REBOUT

24/07 : Marie-Catherine GILET ép. FULCHIN

25/07 : Yves OTTEMER

28/07 : Nicole GOEURY veuve HUMBERT

01/08 : Pierre EYER

01/08 : Jean-Pierre TATON

10/08 : Henri DARGENT

*Sincères condoléances aux familles !*

# infos express

## Fête de la vieille ville

Le comité de jumelage organise, le **samedi 17 septembre** un transport par bus pour assister à la fête de la vieille ville de GERNSBACH, fête traditionnelle avec des stands divers ( bibelots, spécialités locales et autres, stand de Baccarat, de Pergola, artisanat, moyen âge, musiques....) un défilé pittoresque en ouverture et un feu d'artifice grandiose en fin de journée.

Départ place du marché à 11h 30 et retour après 24h. Inscriptions en mairie avant le 15 septembre, 12€ par personne.

Le bus sera confirmé s'il y a plus de 30 participants.

## La santé des aidants ... parlons-en !

*Vous accompagnez au quotidien un proche (conjoint, enfant, parent, ami...) touché par la maladie, le handicap ou dépendant du fait de l'âge ? Vous êtes peut-être fatigué(e), moralement et physiquement ?*

La Mutualité Française Lorraine, l'ESA du Lunévillois, et leurs partenaires, organisent un film-débat, « Ensemble ! », ouvert à tous, le mardi 13 septembre 2016 à 14h30 au Salon des Halles - Place Léopold à LUNEVILLE. L'entrée est libre et gratuite.

A l'issue du film-débat, trois ateliers gratuits seront proposés, sur inscription, dans un cadre convivial. Animés par des professionnels, ils seront l'occasion de parler de la santé en rencontrant, échangeant et

### Film - débat « Ensemble ! »

Mardi 13 septembre - 14h30

Place Léopold - LUNEVILLE

Entrée libre

partageant une activité avec d'autres personnes qui vivent la même situation que vous :

1. Aidant et en forme : le 26 septembre

2. Aidant et serein : le 03 octobre

3. Aidant... mais pas seulement ! : le 10 octobre

Contact : Marie PAGLIA (Mutualité Française Lorraine) - 06.85.93.70.24 ou [paglia.m.mfl@orange.fr](mailto:paglia.m.mfl@orange.fr).

ou charlotte SURMELY de l'ESA du Lunévillois

au 07 85 48 37 22 ou par mail à [esa.lunevillois@fedes54.admr.org](mailto:esa.lunevillois@fedes54.admr.org)

## Bois de chauffage

Les inscriptions pour l'attribution des lots de bois de chauffage pour la commune de Baccarat se clôtureront **le 15 septembre 2016**.

Pour s'inscrire, prendre contact avec Marie-Claire DIVOUX, à la mairie de Baccarat (03.83.76.35.39 - [marie-claire.divoux@ville-baccarat.fr](mailto:marie-claire.divoux@ville-baccarat.fr)) et se munir d'une photocopie de la carte d'identité, d'une assurance responsabilité civile et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Le tirage au sort et l'attribution des lots auront lieu le mercredi 5 octobre 2016 à 9h00 à la mairie de Baccarat.

# Eco-geste du mois

**Ne pas laisser les chargeurs branchés quand ils ne sont pas en fonctionnement**

Les chargeurs continuent de consommer de l'énergie quand ils restent branchés, même si l'appareil n'est pas connecté à eux. De même, certaines technologies de batteries supportent mal d'être encore branchées une fois rechargées. Débranchez les chargeurs dès que les appareils sont rechargés. C'est une économie d'énergie et la garantie d'une plus grande durée de vie pour votre équipement.

# *Crumble de courgette et serrano au parmesan*

Cuisine



■ 4 courgettes ■ 6 tranches de jambon serrano ■ 4 c. à s. d'huile d'olive ■ 120g de parmesan râpé ■ 80g de beurre ■ 4 c. à s. de farine ■ 2c. à s. de chapelure

Tailler les courgettes en rondelles et les cuire 8 à 10 mn à la poêle dans l'huile d'olive sur feu moyen. Saler et poivrer.

Couper le jambon en morceaux. Mélanger dans un saladier le beurre mou, la farine et le parmesan pour obtenir une pâte légèrement friable. Disposer les courgettes dans un plat à gratin en les intercalant avec le jambon.

Au dessus, répartir la pâte au parmesan et parsemer de chapelure.

Faire cuire 10 mn au four à 210°C ; servir aussitôt.

# Souvenirs

C'est lors d'une séance officielle à l'Institut de France le 19 août 1839 que Louis-Jacques-Mandé DAGUERRE (1787-1851), décorateur de théâtre parisien, divulgua le premier procédé photographique qu'il était parvenu à mettre au point grâce aux recherches de son associé, Nicéphore NIÉPCE. Après la mort de ce dernier en 1833, DAGUERRE poursuivit ses travaux sur la photographie et découvre quelques années plus tard le moyen de développer l'image et de la fixer : une nouvelle invention qui allait bouleverser le monde de la représentation et faire oublier les longues heures de pose devant un peintre pour réaliser son portrait.

Même s'il fallait compter encore plus d'une demi-heure de pose, les progrès allèrent très vite réduisant bien sûr le temps mais améliorant aussi la stabilité du tirage.

En ville, on se déplaçait chez le photographe pour « se faire tirer le portrait », selon l'expression consacrée. Aller chez le photographe était une affaire de famille, avec les enfants bien sûr, et les nouveau-nés revêtus de leur longue robe blanche de baptême ; on y photographiait aussi les animaux de compagnie.

Le métier prit un tournant au XX<sup>ème</sup> siècle avec la simplification des appareils et leur



L'évolution des techniques de photographie a mis en péril le daguerréotype, dès les années 1850, au profit de nouveaux procédés négatifs permettant d'obtenir une image reproductible, instantanée et fine. Certains d'entre vous ont sans doute en mémoire la boutique de M. et Mme RUYER qui se situait dans la

rue Division Leclerc, où les bachamois apportaient à développer leurs pellicules argentiques. Que dire aujourd'hui des pellicules quasi-disparues et remplacées par les cartes SD d'appareils numériques ou smartphones ?

Malgré l'évolution rapide des nouvelles technologies, la profession s'adapte et notre ville a la chance de posséder encore un photographe doté d'une technologie de pointe.

## Vieux métiers

### Le photographe

déplacement plus facile. Il n'était pas rare de voir dans la rue un photographe installer un trépied, y poser son appareil et disposer d'un grand drap pour obtenir un fond acceptable.

Les passants s'arrêtaient ainsi pour un portrait improvisé, le prix du tirage ayant considérablement baissé. La mode gagna les campagnes : la photographie de noces était désormais un rituel, puis tous les événements forts de la vie de famille.

Citation

“L'indifférence est le géant invincible du monde”

- OUIDA (1839-1908)

# Expression

Il ne suffit pas d'avoir macéré dans les allées des bibliothèques et les couloirs des universités pour avoir la *science infuse* : le savoir, contrairement au thé, ne se diffuse pas ainsi et, sans ouvrir un livre, il y a peu de chance que l'esprit y trouve profit.

Pourtant, l'infusion de verveine des soirées d'hiver et la science infuse ont même origine : le verbe latin *fundere* signifiant « verser ». Autre point commun : les deux mots viennent du vocabulaire théologique. L'adjectif *infus* qualifie ce qu'on pensait « répandu naturellement dans l'âme ».

On parlait de *don infus* ou de *vertu infuse*. L'infusion était la pénétration dans l'âme des facultés et de qualités remarquables.

Si le mot infusion se porte assez bien, l'adjectif *infus* a disparu, sauf dans science infuse. Cette expression, vieille de deux siècles, désigne à l'origine une

*Le goût des mots pour en sourire, pour les savourer et les remettre à l'ordre du jour en joutes oratoires hautes en couleurs et en drôleries.*

### « Avoir la science infuse »

connaissance innée, obtenue sans étude ni expérience. Seul Dieu, pensait-on, pouvait infuser au jeune Mozart le génie de la musique. L'expression renvoie en effet à la connaissance qu'Adam reçut lors de sa création, au souffle divin, à l'Esprit.

Qui dit aujourd'hui avoir la *science infuse* prétend tout savoir sans avoir jamais rien appris : la référence religieuse n'est plus perçue et l'expression s'emploie ironiquement. La suite de l'histoire est connue : pour avoir goûté le fruit de la connaissance, Adam et Ève se coupèrent de cette inspiration divine et furent chassés du jardin d'Eden. Ainsi s'explique – parmi quelques autres conséquences fâcheuses – la nécessité d'acquérir le savoir à la sueur de son front.

Source : “Le petit Robert”

# Jeux

## MOTS CROISÉS

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												

### HORIZONTALEMENT

- 1 - Manifestation d'indépendance pour un moteur
- 2 - Manières très aimables
- 3 - Pour lui, son violon c'était la peinture - Cherchas ta voie
- 4 - Voisin de l'équerre - Différent - Fabrique de cadres
- 5 - Telle la coiffure de Mercure - Pétilant italien
- 6 - Disposerais de mes biens - Groupe plein d'étoiles
- 7 - Coincés - Forme de société
- 8 - Versant frais - Veston de cérémonie
- 9 - Mets très plaisant - Laminée
- 10- Bouleversements - Mairaines de contes

### VERTICALEMENT

- A - Factieux
- B - Boîte à bourrer pour tricher - Nègrepont au Moyen-âge
- C - Fresque moderne - Modéré
- D - Donnait un ton terreux - Eventualité
- E - Mères de mère - Symbole de flux lumineux
- F - Rempliras
- G - Vu dans la revue - Préparés pour reprendre le combat
- H - Trop utilisée - Espace isolé dans un ensemble différent
- I - Immensité - Virtuose - Haschisch
- J - Moyens de chauffage - Vieux support de musique
- K - Démésurée - Donc à compter désormais
- L - Migrations pour une nouvelle installation

## SUDOKUS

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré, tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés.

Force 2

		6	3		1			5
3		2		9	7	1	8	
9	4		5	2		6	3	
	3	5	8	7	4	2		9
			2		3	4	5	8
	2	8	9			3		1
	6	9						
8				6	9			2

Force 3

	5	2			6		9	4
					2	3		
					8	7	2	
6	3				7	2	4	
							7	
	2		1					3
4			2					9
3			8					
2	6	9	3	4	1		8	

Force 4

			4		6	1		
2	1			9	6			5
6								3
			5	3				
	3				5			
			9	5				
1								5
7								9

## Solutions

5	6	7	2	1	3	4	8	9
8	3	9	4	5	6	1	2	7
2	4	1	8	7	9	6	3	5
6	5	2	1	9	7	8	4	3
4	7	8	5	3	2	9	1	6
9	1	3	6	4	8	5	7	2
3	2	4	9	8	5	7	6	1
1	9	6	7	2	4	3	5	8
7	8	5	3	6	1	2	9	4

7	8	8	5	4	1	4	3	6	9	2
2	1	4	1	2	6	9	8	5	7	3
6	3	9	4	7	4	8	1	2	7	4
3	9	6	6	4	8	4	7	1	8	5
3	9	6	6	4	8	4	7	1	8	5
5	2	7	3	8	7	5	1	4	6	9
1	4	1	2	4	7	2	9	6	5	8
6	9	6	7	2	8	5	4	3	6	1
9	1	4	1	2	7	2	4	5	8	3
8	5	2	7	3	6	9	1	4	8	5

2	4	2	5	6	9	9	1	3	7	8
9	6	8	5	3	7	8	4	1	4	2
3	1	3	7	1	8	2	4	6	9	5
8	5	4	2	7	1	3	9	6	8	7
6	9	5	6	9	5	6	8	7	4	1
8	8	5	4	3	1	2	7	2	9	6
9	6	9	2	4	7	8	5	3	6	1
7	4	8	4	1	7	6	9	2	5	3
5	2	5	1	9	4	3	6	8	7	1

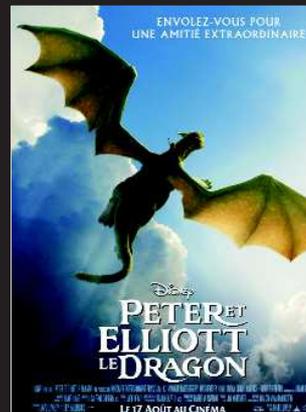
### Horizontalement

- 1 : Directoire - 2 : Emeri - Cri -
- 3 : Sparadraps - 4 : Erse - BE
- 5 : Né - UI - Uélé - 6 : Csardas - lo
- 7 : Aar - Egéens - 8 : Drisse - Léi
- 9 : Rien - Non - 10 : Eon - Ethéré

### Verticalement

- A : Désencadré - B : Imprésario -
- C : Réas - Arien D : Erreur - SN -
- E : CIA - Ides - F : DB - Agent
- G : Ocreuse - Oh - H : Ira - Elne
- I : Ripoline - J : Eosine

# A l'affiche



**2 et 3 SEPT.** **Comme des bêtes**  
La vie secrète que mènent nos animaux domestiques une fois que nous les laissons seuls à la maison pour partir au travail ou à l'école.

**9 et 10 SEPT.** **Insaisissables 2**  
Un an après avoir surpassé le FBI et acquis l'admiration du grand public grâce à leurs tours exceptionnels, les 4 Cavaliers reviennent pour dénoncer les méthodes peu orthodoxes d'un magnat de la technologie à la tête d'une vaste organisation criminelle. Mais ils ignorent que Walter Marbry, a une longueur d'avance sur eux, et les conduit dans un piège : il veut que les magiciens braquent l'un des systèmes informatiques les plus sécurisés du monde. Pour sortir de ce chantage et déjouer les plans de ce syndicat du crime, ils vont devoir élaborer le braquage le plus spectaculaire jamais conçu.

**16 et 17 SEPT** **Suicide squad**  
C'est tellement jouissif d'être un salopard ! Face à une menace aussi énigmatique qu'invincible, l'agent secret Amanda Waller réunit une armada de crapules de la pire espèce. Armés jusqu'aux dents par le gouvernement, ces Super-Méchants s'embarquent alors pour une mission-suicide. Jusqu'au moment où ils comprennent qu'ils ont été sacrifiés. Vont-ils accepter leur sort ou se rebeller ?

**23 et 24 SEPT** **Peter et Elliott**  
Depuis de longues années, M. MEACHAM, un vieux sculpteur sur bois, régale les enfants du coin avec ses histoires sur un féroce dragon qui vivrait au plus profond de la forêt voisine. Pour sa fille Grace, tout ceci n'est que contes à dormir debout... jusqu'au jour où elle fait connaissance avec Peter. Ce mystérieux petit garçon de 10 ans - qui dit n'avoir ni famille ni foyer - assure qu'il vit dans les bois avec un dragon géant baptisé Elliott. Et la description qu'il en fait correspond étonnamment à celui dont parle son père...

**J.29 SEPT** **Marly - Gomont / 14h30**  
En 1975, Seyolo ZANTOKO, médecin fraîchement diplômé originaire de Kinshasa, saisit l'opportunité d'un poste de médecin de campagne dans un petit village français. Arrivés à Marly-Gomont, Seyolo et sa famille déchantent. Les habitants ont peur, ils n'ont jamais vu de noirs de leur vie. Mais Seyolo est bien décidé à réussir son pari et va tout mettre en œuvre pour gagner la confiance des villageois...

**30 SEPT 1 OCT** **Jason Bourne 5**  
La traque de Jason BOURNE par les services secrets américains se poursuit. Des îles Canaries à Londres en passant par Las Vegas.

Programme sous réserve de modifications  
Disponible sur [www.ville-baccarat.fr](http://www.ville-baccarat.fr)

Tarif unique : séance à 5€  
séances à 20h30 sauf mentions contraires

**Au cinéma "le Concorde"**  
12 rue Abbé Munier - 03.83.75.21.61

# Lecture

## Il était une lettre Katheryn HUGHES

Tina est malheureuse auprès d'un mari trop porté sur la boisson et souvent violent. Le week-end, pour ne pas être à ses côtés, elle se réfugie dans une boutique caritative où elle est vendeuse bénévole. C'est alors que sa vie bascule lorsqu'elle y découvre une lettre dans la poche d'un vieux costume. Cette lettre n'a jamais été ouverte, le timbre n'est pas cacheté et elle date de septembre 1939 : c'est une demande en mariage.

Très émue que la destinataire n'ait jamais reçu cette demande, Tina va mener l'enquête et découvrir l'histoire bouleversante d'un amour impossible... Celui de Chrissie, jeune sage-femme de 17 ans qui tombe éperdument amoureuse du jeune séducteur de son quartier, malgré les réticences de son père, un médecin très strict. La guerre finit par exploser et son grand amour est contraint de partir au front, la laissant enceinte, et seule face à ce secret honteux qui va faire exploser sa cellule familiale. Pendant que Tina poursuit ses recherches, elle découvre qu'elle aussi est enceinte, mais d'un homme qu'elle n'aime plus. Elle décide d'essayer de retrouver à tout prix Chrissie et son enfant, en espérant ainsi redonner du sens à sa vie.



## A quoi tu joues ? Stéphane FRATTINI

Qu'est-ce qui se cache derrière un château de cartes ? A quoi peuvent servir de vieux journaux ? As-tu déjà vu tourbillonner un toton ? Peut-on s'évader avec une balançoire ? Pour le savoir, soulève les volets à l'intérieur et... ouvre l'art !

# N

## uméros utiles

### URGENCES

Pompiers ..... 18  
 Police-secours ..... 17  
 Gendarmerie ..... 03.83.75.34.82  
 Urgence médicale - SAMU .....15  
 depuis votre portable .....15 ou 112  
 Hôpital Lunéville ..... 03.83.76.12.12  
 Hôpital St Dié ..... 03.29.52.83.00  
 Centre anti-poison ..... 03.83.32.36.36  
 Astreintes pharmacie ..... 32.37

### ASSISTANCES

Enfance maltraitée .....119  
 Fil santé jeunes ..... 0 800 235 236  
 Drogue info services ..... 0 800 231 313  
 - Depuis un portable : 01 70 23 13 13  
 - Ecoute cannabis : .... 0 811 912 020  
 - Ecoute Alcoool : ..... 0 811 913 030  
 Sida info service .....0 800 840 800  
 Croix Rouge écoute ..... 0 800 858 858  
 Allosécu - serveur vocal ..... 0 820 900 900  
 Caisse Primaire d'Assurance Maladie ..... 36 46  
 Caisse d'Allocations Familiales ....0 810 255 410

### DEPANNAGES

EAU - urgence - service municipal  
 .....03.83.75.29.83 ou 06.72.02.84.41  
 EDF ..... 09 726 750 54  
 GDF ..... 0 800 47 33 33  
 Câble .....39 90

### NUMÉROS VILLE

Accueil Mairie .....03.83.76.35.35  
 Week-end et jours fériés .....06.72.02.84.41  
 Espace Loisirs .....03.83.75.41.13  
 Service culturel .....03.83.76.35.37  
 Ecole de musique .....03.83.75.18.96  
 Piscine Intercommunale.....03.83.75.15.79

OFFICE DU TOURISME ..... 03.83.75.13.37

# A

## genda



- du 1 au 29 septembre** Exposition « Le passé bachamois tutoie le présent », hôtel de ville. Entrée libre Lire p 14.
- 3 septembre** Assemblée générale du tennis de table, espace loisirs, à 18h00.
- 11 septembre** Fête du pâté lorrain (Braderie, brocante, dégustation, animations, manèges) lire p15.
- 17 septembre** Fête de la vieille ville, à GERNSBACH. Lire p 19
- 17 septembre** Assemblée générale Résidence Kathleen, espace loisirs, à 9h00.
- 18 septembre** Journée européenne du patrimoine, ouverture exceptionnelle de l'hôtel de ville de 14h00 à 18h00.
- 18 septembre** 8<sup>ème</sup> édition de la course du « Souffle de Cristal » organisée par l'OMS.(10 km, 5 km, marche, course enfants et ados, village du sport ...). Lire p 17-18.
- 25 septembre** Concert de la MEM, salle des fêtes, à 16h00.
- 25 septembre** Commémoration des fusillés de septembre, stèle du parc du château à 9h45.
- 1 octobre** Repas des retraités CE Manufacture de Baccarat, salle des fêtes.
- Du 3 au 9 octobre** Opération brioches de l'AEIM - Vente à domicile permettant de soutenir des actions à destination de personnes en situation de handicap intellectuel en Meurthe-et-Moselle.

# M

## émo



### Ordures ménagères

Baccarat / les mardis

6 13 20 27 Septembre

Badménil / les mercredis

7 14 21 28 Septembre

### Eco-sacs

Baccarat & Badménil

7 21 Septembre

Les sacs et bacs sont à déposer la veille après 19h

Si vous souhaitez insérer une publicité dans le magazine, contacter Jocelyne CAREL au 06.33.72.65.93



# Gérald Bertin

## autos

PEUGEOT

Vente Véhicules neufs & occasions    Réparation & Remplacement Pare-brise

Entretien, Réparation,    Pièces de rechanges d'origine

Carrosserie,

14 route de nancy

03 83 75 16 74    54120 Baccarat

www.gbertin-autos-baccarat.fr